

Département de la **MARNE** - Arrondissement de **REIMS**

Commune d'**HERMONVILLE**

Envoyé en préfecture le 25/11/2021

Reçu en préfecture le 25/11/2021

Affiché le

ID : 051-215102724-20211122-20211176-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du LUNDI 22 novembre 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux novembre à dix-neuf heures trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie en publique sous la présidence de Madame Katia BEAUJARD, Maire.
Présents : Mesdames et Messieurs BEAUJARD Katia, HAFFREINGUE Bruno, LESCUYER Annick, DIDIER Pascal, EDARD Isabelle, CHRETIEN Gérard, TOURET Gilberte, GOURMAND Joël, HUBICHE Maxime, HUSSON Joël, SAUVAGE Sylvie, ZAKRETA Stéphanie.

Absents avec pouvoir : Monsieur JOBART Pascal pouvoir à Monsieur CHRETIEN Gérard.

Absent : Monsieur FOUCHAL Hacène

Madame LESCUYER Annick est élue secrétaire de séance.
Madame BEAUJARD Katia ouvre la séance à 19H30.

**DATE DE
CONVOCATION**

17 novembre 2021

DATE D’AFFICHAGE

17 novembre 2021

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

OBJET

20211176

PAGE : 1 / 1

SUPPRESSION PARTIELLE DU PLAN D'ALIGNEMENT

Délibération n°2021 11 76

Suite à la délibération du Conseil Départemental de la Marne du 22 octobre 2021, émettant un avis favorable à la suppression partielle du plan d'alignement existant sur la R.D. 530 pour les immeubles situés au 17 rue de l'Eglise et au 2 rue de Sébastopol à Hermonville,

Vu le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable :

- ⇒ à la suppression partielle du plan d'alignement, concernant les 2 maisons du 17 rue de l'Eglise et du 2 rue de Sébastopol à Hermonville,
- ⇒ au lancement de l'enquête publique correspondante, dans les conditions prévues par les articles R.131-3 à 131-8 du code de la voirie routière.

Les permanences se dérouleront en mairie.

Adopté à l'unanimité des présents.

Pour extrait certifié conforme,

A Hermonville, le 23 novembre 2021

Le Maire,


Katia BEAUJARD.

